

LETTRÉ OUVERTE À MONSIEUR PHILIPPE MAGISTRETTI

Gland, le 14 mai 2018

Cher Philippe MAGISTRETTI,

Alors que les articles de presse se font désormais logiquement plus rares sur les événements des 4 et 5 avril derniers, je me devais, en ma qualité de Président de l'Association des Petits Actionnaires et Utilisateurs de CMA et CMAI (APAU), de vous adresser mes plus vives félicitations !

Quelle idée de génie que de fermer durant 2 jours notre belle station de Crans-Montana. En effet, la station mais également le tourisme valaisan et suisse se satisfaisaient depuis bien trop longtemps de l'avantage d'un pays calme et stable, où sécurité et consensus sont les maître-mots, ce dont les touristes pensaient pouvoir bénéficier. C'était insupportable. Cela ne pouvait plus durer et il fallait montrer à l'ensemble du Monde qu'en Suisse également, nous étions tout aussi capables que les autres de péter un câble et de faire tout et – surtout – n'importe quoi. Vous l'avez fait avec Maestria ! Quel talent. Vraiment bravo.

Il était également temps qu'un homme comme vous, qui visiblement placez le Respect au centre de vos préoccupations de tous les jours, se dresse enfin contre ces infâmes communes qui osaient manquer de ce si précieux Respect envers l'actionnaire principal de CMA.

Vous avez ainsi su faire la plus grande preuve de Respect envers vos employés, en ayant la délicate attention de les prévenir quelques heures avant la population qu'ils n'auraient plus de travail à la fin de la journée. Vous avez respecté les Communes du Haut-Plateau et l'Office du Tourisme en leur laissant toute une après-midi pour réagir à vos demandes fort légitimes. Quel respect également pour tous les commerçants de la région d'avoir attendu une période un peu plus creuse – les vacances de Pâques – plutôt que d'avoir fait cela en pleines vacances de Noël ou de février. Pourtant, le Respect, cela n'attend pas ! Surtout, surtout, vous avez respecté vos propres clients en leur expliquant pour quelles raisons ils étaient pris en otages au sein d'un conflit qui ne les concerne pas et pourquoi leurs vacances étaient gâchées, le tout par le biais d'une magnifique prose, une belle fable digne des plus grands conteurs. Voilà une belle leçon de Respect, avec un R majuscule ! Chapeau bas Monsieur MAGISTRETTI.

Si, comme l'on dit, le Respect se mérite, alors c'est bien certain, vous et Monsieur VITEX allez en recevoir beaucoup en retour. Je crois d'ailleurs savoir que vous en avez déjà fait la sympathique expérience dernièrement en vous rendant chez TAILLENS.

Que dire en revanche de ces Communes discourtoises qui n'acceptent pas de payer pour tout ce que CMA met à leur disposition ? Votre argumentaire était magnifique, sans aucune faille :

La gratuité du jardin des neiges et du télécabine de l'Arnouva vous coûte CHF 910'000.- ! Avec le plus grand brio, vous êtes parvenu à empêcher que la réalité ne soit divulguée, à savoir d'abord que c'est CMA qui a décidé seule de cette gratuité jamais demandée par les Communes, mais ensuite essentiellement que ces coûts seraient de toute manière englobés dans les abonnements saison / le Magic Pass et que CMA ne perd donc que les 6'000 montées uniques par saison à CHF 10.-, soit CHF 60'000.-, tandis que, dans le même temps, le Restaurant de l'Arnouva, aussi propriété de CMA, a vu son chiffre d'affaires grimper de CHF 280'000.- grâce à la gratuité du télécabine et du jardin des neiges décidée par la seule société CMA... Du génie, donc, que de réclamer CHF 910'000.- pour une gratuité qui, en vérité, a permis au chiffre d'affaires de CMA d'augmenter de CHF 220'000.- (CHF 280'000 – CHF 60'000). Encore bravo.

Les ouvertures précoces et les fermetures tardives coûtent CHF 500'000.- par année en moyenne à CMA. Bien heureusement, vous êtes l'Homme de la cohérence et CMA n'a ainsi jamais divulgué de plans relatifs à de nouvelles installations sur le Glacier de Plaine-Morte visant à permettre d'ouvrir plus tôt et de fermer plus tard le domaine skiable afin qu'on puisse faire du ski le matin et du golf l'après-midi. Bien heureusement car, à défaut, votre argument sur le coût des ouvertures prématurées en début de saison et des fermetures retardées en fin de saison, prétendument voulues par les seules Communes, aurait été ridicule ! Et puis, qui sont les imbéciles qui prétendent que pour faire partie des Grandes Stations de ce Monde, ce dont vous vous vantez, il faudrait être ouvert un peu plus qu'entre le 20 décembre et le 1^{er} mars ?

Quant aux CHF 500'000.- investis par CMA pour les Coupes du Monde, tout le monde comprend d'emblée, une nouvelle fois, que seules les Communes bénéficient de la publicité que cela engendre. Le fait que CMA et/ou Radovan VITEX soient propriétaires de restaurants, de magasins de sport ou d'une clinique à Crans-Montana et qu'un projet d'immense hôtel soit en cours est bien sûr négligeable dans ce cadre, de même que les CHF 10'000'000.- investis par les Communes pour l'amélioration des pistes tant en faveur des skieurs professionnels qu'amateurs.

Bref, des CHF 2'100'000.- annoncés, il ne reste que CHF 100'000.- pour la mise à disposition de pistes de ski pour les ski-clubs (et seule une personne de votre intelligence avec un diplôme en économie doit pouvoir comprendre le calcul permettant d'arriver à ce montant) et CHF 100'000.- pour une participation au Magic Pass pour les enfants, futurs clients qui ont de tout temps bénéficié d'un soutien de CMA, mais principalement des Communes.

C'est dire à nouveau le manque de Respect des Communes d'avoir éventuellement pu vouloir discuter ces chiffres ! Quelle honte de leur part.

Là encore, avec quel éclat vous avez utilisé tous les médias imaginables afin de réussir l'impossible, à savoir prétendre que les Communes seraient revenues sur ce montant de CHF 800'000.- alors que celui-ci avait été voté au budget de l'Association des Communes (ACCM) déjà en novembre 2017 ! Cela prouvait que ce montant était acquis, de même que la couverture de déficit, mais vous êtes parvenu à écrire que ce sont les Communes qui « insultaient » l'investisseur principal en rediscutant cette somme, ce alors qu'en réalité, seule CMA tentait de modifier les conventions à son avantage, demandant des montants supplémentaires – jusqu'à 30 millions sur 10 ans – qui, eux, n'étaient pas budgétés et nécessitaient donc, conformément à la loi, de repasser obligatoirement devant le législatif, soit l'Assemblée primaire. Magnifique encore d'avoir fait oublier le cautionnement solidaire de ces mêmes Communes à hauteur de CHF 24'500'000.- Bravo toujours.

Dans ce concert de louanges, j'ose cependant émettre un tout petit doute et un infime regret. Le doute que vous ayez anticipé la réaction de l'Office Fédéral des Transports, qui aurait de toute manière vite mis fin à votre coup fumant, et le regret que vous ayez prétendu que votre Conseil d'administration vous avait unanimement suivi, alors que David BAGNOUD s'est évidemment empressé de dire le contraire.

Qu'importe, vous ferez encore mieux la prochaine fois !

Car, bien sûr, il y aura une prochaine fois, ne serait-ce qu'au vu du fait que vous vous félicitez à juste titre du succès incontestable de cette opération : vous avez obtenu ce qui avait été budgété depuis plusieurs mois par les Communes et ainsi engrangé CHF 800'000.- dont un milliardaire tchèque n'a, faut-il l'espérer, pas du tout besoin : quel triomphe ! Les esprits chagrins diront que c'est au prix d'être la risée de la planète et de l'assurance d'une perte de milliers de touristes qui savent désormais que rien ne garantit, à Crans-Montana, qu'ils pourront skier durant leur semaine de vacances... Ils ont tous tort, bien entendu. Ils ne connaissent pas le métier comme vous !

Il y aura une prochaine fois parce qu'il faudra bien museler ces gênantes Communes qui se sont mises en tête de remettre en question la dernière augmentation de capital, vraisemblablement opérée en grande partie grâce à quelques astuces comptables entre CMA et CMAI, qui avaient eu pour conséquence en son temps la démission des organes de révision. Il faut dire que nous avons tous assisté à un tour de magie spectaculaire puisque vous êtes parvenus à ce que CMAI, rachetée par CMA en 2016, apparaisse au bilan au 31 décembre 2016 pour CHF 37'000'000.- alors qu'elle ne disposait que de CHF 12'800'000.- de fonds propres ! Et voilà ensuite une augmentation de capital rondement menée par CPI Property Group et quasiment gratuite grâce à une valeur inexplicable pour CMAI et – car où il y a de la gêne, il n'y a pas de plaisir – un prêt de CHF 9'000'000.- de CMA à CPI Property Group, alors que la Commune de Lens ne s'est toujours pas vue remboursée les CHF 5'000'000.- prêtés à CMA et CMAI selon leurs bilans au 31 décembre 2016. Comment faire perdre aux Communes leur minorité de blocage en les diluant, le tout presque sans verser un sou. Juste exceptionnel ! Et qui se préoccupe encore de la loi de nos jours ?

On comprend donc parfaitement la menace de votre part à l'époque de ne pas ouvrir le domaine skiable si les Communes avaient l'inconvenante idée de poser des questions à ce propos lors de l'Assemblée générale.

Léon ZITRONE disait : « *qu'on parle de moi en bien ou en mal, peu importe. L'essentiel est qu'on parle de moi !* » Visiblement adepte de cet adage, je vous suggère un petit accident sur les installations avec quelques victimes en pleine période de Fêtes pour votre prochaine campagne de pub internationale. Cela devrait être aussi efficace que votre stratégie marketing des 4 et 5 avril 2018. Ou alors de fermer le domaine, mais pendant la prochaine Coupe du Monde, voire les Jeux Olympiques. Ce serait exceptionnel, quel retentissement, quelle publicité !

Quoi qu'il en soit, vous avez su montrer à tous qui était le patron à Crans-Montana sans vous soucier des conséquences, en vous moquant éperdument de scier la branche sur laquelle vous êtes vous-même assis. Définitivement bravo.

S'agissant cependant de votre conception unilatérale du Respect, j'avoue que je continuerai volontiers de rire à vos insultes (« deux pelés et trois tondus ») et jeux de mots d'adolescents (« l'APAU ça pue ») envers vos propres petits actionnaires sur les réseaux sociaux, plutôt que de devoir vous retourner un Respect de façade que les circonstances pourraient soudain – qui sait ? – vouloir vous dicter.

Enfin, je terminerai par une citation de Rémy DE GOURMONT qui, après avoir lu la presse et regardé la télévision à propos de Crans-Montana en ce mois d'avril 2018, me semble appropriée, allez savoir pourquoi : « Un imbécile ne s'ennuie jamais ; il se contemple. »

Au nom du Comité de l'APAU,
Association des Petits Actionnaires
et Utilisateurs de CMA / CMAI



Gilles Davoine
Président